

Cet addenda peut faire l'objet d'une plainte à : l'Autorité des marchés publics.  
La date limite pour formuler une plainte concernant cet addenda est le : **2022-12-08**  
(Au plus tard deux jours avant la date limite de réception des soumissions)

Date : 25 novembre 2022

Appel d'offres : 22-015

Titre du projet : Remplacement de l'aménagement intérieur, de l'électricité et des contrôles –  
École Gentilly, édifice Fénelon

Date d'ouverture : **REPORTÉE au 12 décembre 2022 à 11h00**

Pour informations : Faiza Djaballah

Adresse courriel : [faiza.djaballah@csmb.qc.ca](mailto:faiza.djaballah@csmb.qc.ca)

No de pages : 1

---

Le CSSMB vous invite à prendre note des précisions suivantes :

Veillez prendre note que la **date et l'heure de dépôt et d'ouverture** des soumissions sont reportées au **12 décembre 2022 à 11h00**.

Un addenda suivra afin de répondre aux questions reçues et d'apporter des précisions quant à la portée des travaux.

**Veillez noter que pour être admissible, une copie de cet addenda devra être dûment signée et jointe à votre formule de soumission.**

Faiza Djaballah  
Responsable de l'appel d'offres

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant autorisé

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom de la compagnie en caractères d'imprimerie